
Déposez vos contributions

Plusieurs moyens vous sont offerts pour déposer vos contributions : :

- par écrit dans le registre «PLU » mis à disposition du public à l'accueil de l'urbanisme, 97 avenue du Limousin, aux jours et heures d'ouverture de la mairie,
- par mail à contact@ville-clermont-ferrand.fr
- par courrier à : M. le Maire, Services techniques, direction de l'urbanisme, 97 avenue du Limousin, 63000 Clermont-Ferrand.

Vous pouvez également contacter le Service Études & Programmation au 04 73 42 63 60.